Le 24 septembre 2019
D/BU 023/2019-2020

Grèves climatiques mondiales

Destinataires : Présidences et tous les membres

Expéditeur : Harvey Bischof, président

À titre d'information

Plusieurs élèves de partout dans le monde sont engagés dans une série de grèves climatiques. Ces grèves peuvent affecter les membres d'OSSTF/FEESO dans les lieux de travail où les élèves participent. Il est important que les membres comprennent qu'ils doivent continuer à remplir les fonctions de leur poste et à respecter les politiques et protocoles de l'employeur durant les grèves étudiantes.

Supervision des élèves
Bien que les élèves se trouvent sur le terrain de l'école lorsqu'ils participent aux grèves climatiques, l'employeur peut assigner les employés pour les superviser afin d'assurer leur sécurité. Toute supervision assignée devrait être conforme aux exigences de la convention collective.

Sorties éducatives
Le personnel enseignant, qui a organisé des sorties éducatives pendant les journées de grève climatique, devrait se conformer aux politiques et procédures établies par le conseil scolaire concernant les sorties éducatives, y compris demander et obtenir l'approbation requise du conseil scolaire.

Pour toute question, communiquez avec Bob Fisher à bob.fisher@osstf.ca.

BF/tg cope 343 /dstp cope343

OSSTF/FEESO
Celebrating 100 Years as a Leader in Education
100 years strong 1919-2019